



## Résidence d'artiste 2024 - 2026

### Au Conservatoire à Rayonnement Régional d'Annecy

#### Présentation :

Le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de la ville d'Annecy (135 000 habitants) est un service public chargé de l'enseignement artistique spécialisé, en danse, musique et théâtre, associé à des missions de diffusion et de création.

Equipement culturel de la collectivité, le CRR participe à la réduction des inégalités sociales et culturelles. Il accueille sur ses 4 sites d'enseignement, 2200 élèves entourés par une équipe pédagogique de 110 enseignants et une trentaine d'agents administratifs et techniques.

Labellisé par le ministère de la Culture, le conservatoire a pour missions :

#### > **L'enseignement artistique spécialisé**

Le Conservatoire assure l'enseignement de la musique, de la danse, du théâtre, y compris celui de disciplines spécifiques telles que : jazz / musiques actuelles amplifiées / instruments anciens / culture, création et nouvelles technologies (composition électroacoustique, instrumentale et vocale, à l'image...) / musique traditionnelle / Education Artistique et Culturelle / danse hip-hop ...

Cet enseignement est ouvert à tous les publics avec différents degrés d'apprentissage permettant aux débutants, aux non-débutants ainsi qu'aux amateurs de développer des moyens d'expressions artistiques. Il dispense des formations préprofessionnelles (classes préparatoires) qui préparent les étudiants à l'entrée dans les écoles d'enseignement supérieur.

#### > **L'éducation artistique et culturelle**

Le Conservatoire développe des partenariats avec les établissements d'enseignement scolaire :

« Parcours culturels » avec les classes primaires pour proposer de l'éveil en musique et en danse, dispositifs « chœurs et orchestres à l'école » avec l'éducation nationale, et classes à horaires aménagés avec les collèges et lycées d'Annecy.

#### > **Le soutien aux pratiques amateurs**

De nombreux ensembles et cours sont ouverts aux amateurs : chœurs, ensembles, orchestres, ateliers & groupes, cours de danse et théâtre. Ces ensembles sont invités à se produire régulièrement dans le cadre des activités de diffusion du Conservatoire.

### > Les actions culturelles

Le Conservatoire participe à des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics, et prend part à la vie culturelle du territoire. Il propose une saison culturelle avec une offre de concerts et spectacles associant artistes professionnels et élèves en scène tout au long de l'année et notamment lors de temps forts tel que le festival Artbox.

Les partenariats tissés avec les structures culturelles et festivals du territoire en font un établissement dynamique, allant à la rencontre du public au-delà du bassin annécien.

### > Centre de ressources

Lieu de ressources, le Conservatoire mène des actions d'information et d'orientation à travers la médiathèque qui dispose d'un fond spécialisé de plus de 31 000 documents (livres, partitions, CD, DVD).

---

## **Profil et fonctionnement de la résidence :**

De septembre 2024 à juin 2026, le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Annecy recherche un.e artiste en résidence.

Autour de la création, l'artiste en résidence devra proposer :

- des actions pédagogiques transversales dans une logique de cohésion d'équipe enseignante
- un rayonnement sur le territoire de la ville d'Annecy et de ses différents services municipaux
- un travail touchant l'ensemble des 3 cycles du CRR, avec une attention particulière vers les plus jeunes élèves (1er et 2eme cycle).

La résidence d'artiste aura pour objectif de prendre en compte les différentes esthétiques et disciplines enseignées dans les 3 dominantes de l'enseignement du CRR : Musique / Danse / Théâtre.

L'artiste en résidence, qui aura une identité artistique déjà développée, devra s'ouvrir à toutes les esthétiques et disciplines du CRR pour créer une véritable synergie au sein des projets.

L'artiste en résidence, véritable facilitateur, ayant un rôle central au sein de l'équipe, apportera un regard nouveau au travers des activités du CRR et fera converger les 3 dominantes autour d'une dimension expérimentale.

La mission devra aussi porter sur une réflexion d'intégration des publics extérieurs à l'établissement, lors des temps de diffusion, et notamment les publics éloignés et empêchés.

L'artiste en résidence sera présent de manière régulière pour créer une continuité dans la création.

La transversalité, le rayonnement des projets sur le territoire de la ville d'Annecy, l'aspect fédérateur, la régularité des interventions sont autant de critères qui feront l'objet d'une attention particulière.

### **Fonctionnement de la résidence**

L'ensemble des interventions auprès de la structure représente un temps de présence (rencontres, réunions, répétitions, transmission, diffusion...) de 26 jours par année scolaire, répartis régulièrement sur les 34 semaines de cours (hors vacances). Un calendrier sera conjointement établi entre la direction et l'artiste en résidence.

Le temps de création/composition lié aux projets n'y est pas inclus.

Le directeur du CRR et la responsable du pôle action culturelle, en lien avec l'équipe pédagogique, seront les interlocuteurs de l'artiste en résidence pendant cette résidence.

## **Types d'interventions :**

### **> Interventions pédagogiques :**

Animation d'ateliers avec les élèves : élaborer des séances de création et d'improvisation collective pour des groupes d'élèves pouvant donner lieu à des restitutions.

### **> Transmission :**

Interventions auprès des différents départements : apporter et partager son expérience auprès des élèves et des enseignants, développer la créativité et l'ouverture transversale.

Partager des retours d'expérience avec l'équipe pédagogique.

Intégration des enseignants dans l'élaboration des projets transversaux, permettant de leur donner des clés, des outils, des méthodes facilitant la mise en œuvre d'actions de diffusion.

### **> Diffusion :**

Création d'ateliers et de laboratoires interdisciplinaires renforçant les maillages déjà existant dans le conservatoire. Ces ateliers donneront lieu à des restitutions pouvant se dérouler sur l'espace public, dans le cadre de la saison culturelle du CRR.

Intégration possible des publics extérieurs dans les projets, de manière inclusive et/ou participative pour créer une synergie sur un territoire

Diffusion des formes artistiques réalisées hors et dans les murs de l'établissement prenant en compte la spécificité des lieux envisagés.

### **> Création :**

Création de pièces à caractère pédagogique pour des groupes d'élèves : animer les séances de travail avec les professeurs des élèves concernés durant l'élaboration et la création de ces pièces.

## **Perspectives de diffusion :**

**Année scolaire 24/25** - 2 créations attendues :

> Février 2025 : projet 1 en aboutissement d'une semaine de la découverte organisée par le CRR

> Mai/Juin 2025 : projet 2

**Année scolaire 25/26** - 3 créations attendues :

> Décembre 2025 : festival ArtBox

> Février 2026 : projet 4

> Mai/Juin 2026 : projet 5

## **Modalités de sélection et calendrier :**

La diffusion et le dépôt des candidatures aura lieu du **12 mars au 28 avril 2024**.

Les candidat.e.s transmettront leur dossier avec tous documents jugés utiles (dont liens audios et vidéos) représentant leur parcours d'artiste et de pédagogue déjà réalisé (*voir "Comment déposer sa candidature"*).

Une présélection aura lieu du **29 avril au 22 mai 2024** afin de retenir 5 candidats pour un jury final.

Les 5 candidat.e.s présélectionné.e.s seront reçu.e.s le **jeudi 20 juin 2024 de 9h00 à 12h30** au CRR d'Annecy, pour exposer plus largement leur projet à un jury composé d'enseignants coordinateurs, de la responsable du pôle action culturelle, du directeur des affaires culturelles et de l' élu à la culture, placés sous la présidence du directeur du CRR. L'avis sera sans appel.

L'artiste en résidence retenu.e participera à la journée de cohésion du lundi **1er juillet 2024**.

## **Comment déposer sa candidature ?**

Le dépôt des dossiers devra être effectué via la plateforme sécurisée "Lockself" de la ville d'Annecy en suivant ces étapes :

1/ Envoyez un mail à [crr.communication@annecy.fr](mailto:crr.communication@annecy.fr) pour demander un accès à la plateforme de dépôt avec votre **nom, prénom, adresse mail**. Attention : seule cette adresse mail sera autorisée à déposer les documents sur la plateforme.

2/ Vous allez recevoir un mail de l'adresse [no-reply@lockself-cloud.com](mailto:no-reply@lockself-cloud.com)

- Cliquez sur **"Accéder à la boîte de dépôt"**
- Cliquez sur l'onglet **"Ajouter des fichiers"**
- Déposez votre dossier (idéalement 1 seul dossier compressé) à l'endroit indiqué
- Cliquez sur **"Envoyer"**

➤ Pensez à nommer tous les documents déposés avec votre nom et prénom

3/ Un e-mail de confirmation vous sera envoyé dans les jours suivants vous informant de la bonne réception des documents.

